



NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR
41 rue Cécile - 94 700 MAISONS ALFORT

nd.sc@yahoo.com

LOCATION DE SALLES PAROISSIALES

I – LE DEMANDEUR

Particulier

Copropriété ou Société

- Si vous êtes un particulier :

NOM et Prénom :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Adresse :

Téléphone (portable de préférence) :

email :

- Si vous êtes une Copropriété ou une Société :

NOM et RAISON SOCIALE :

Représentant légal :

Adresse :

Téléphone (portable de préférence) :

email :

II – L'OBJET et les MOTIFS DE LA DEMANDE

Date de location :

Horaires prévus : j'ai besoin de la salle de h à h

Motif(s) de la Location :

Nombre d'invités :

Photocopie du contrat d'assurance : oui non

III – LE PRIX (Cf. page suivante)

Montant de la Location :

Montant de la Caution :

REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE « **NDSC** »

IV – RESPECT DU REGLEMENT INTERIEUR

Après signature du règlement intérieur, il y a un accord du demandeur et du représentant de la Paroisse Notre Dame du Sacré Cœur sur les points suivants :

Date et mode de paiement :

Date de remise des clés / et dépôt de caution :

Date de restitution des clés, avec remise du chèque de caution si aucun dégât n'a été constaté par les deux parties concernées :

Contrat établi en double exemplaire à Maisons Alfort, le

SIGNATURE DES DEUX PARTIES :

.....
Le demandeur

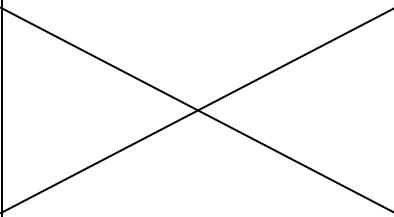
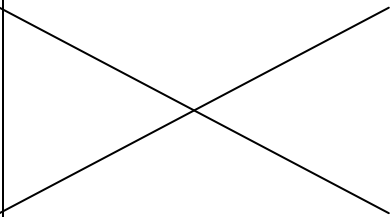
.....
Le représentant de la Paroisse

TARIFS & CONDITIONS

pour les LOCATIONS des SALLES PAROISSIALES

- ATTENTION, en raison du COVID, les capacités de nos quatre salles polyvalentes sont réduites et leur usage limité. Nous contacter. Par ailleurs : « L'application des mesures sanitaires de protection face à l'épidémie de COVID 19 est de la seule responsabilité du bénéficiaire. La paroisse ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable si un problème sanitaire survient lors de l'utilisation de la salle par le bénéficiaire » (la signature du demandeur en page 1 valide la connaissance de ce paragraphe)

Habituellement :

	Réunion copropriétaires et assimilés	Activités et fêtes en journée (avant 20 H) et vins d'honneur AVEC CUISINE	Activités et fêtes en journée (avant 20 H) et vins d'honneur SANS CUISINE
Salle NOTRE DAME 152 personnes	320,00 € HT 384,00 € TTC	420,00 € HT 504,00 TTC	370,00 € HT 444,00 € TTC
Salle STE CLOTILDE 62 personnes	190,00 € HT 228,00 € TTC	280,00 € HT 336,00 € TTC	230,00 € HT 276,00 € TTC
Salle Ste MARIE Salle Ste CECILE 30 personnes /salle	110,00 € HT 132,00 € TTC		

Réservations et disponibilités : contactez **M. Jean Claude MAITRE 06 12 34 82 41**

- Une convention de location de salle, précisant toutes les conditions, est remise à l'emprunteur et doit être signée par lui au moment de la réservation.
- Tous les REGLEMENTS SE FONT PAR CHEQUE UNIQUEMENT, à l'ordre de « NDSC »
- L'emprunteur doit fournir une copie d'attestation d'assurance Responsabilité Civile.
- Une caution de 500€ est demandée à la réservation. Elle sera rendue après vérification de l'état des lieux et si toutes les conditions ont été respectées.
- Le nettoyage de la salle est à la charge de l'emprunteur; en cas de nettoyage insuffisant, le coût de nettoyage sera prélevé sur la caution.
- Le prêt des salles est accordé jusqu'à **22h au plus tard**, comprenant le nettoyage.
- La réservation devient effective après versement d'acompte, signature de la convention de prêt et présentation de la copie de la police d'assurance Responsabilité Civile.